



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Le Bureau du Grand Conseil
du canton de Fribourg
Céans

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/cha

—

T direct: +41 26 305 10 40
Courriel: chancellerie@fr.ch

Fribourg, le 9 décembre 2013

Postulat n° P2011.12 Michel Losey/Fritz Glauser – « Réhabilitation et réinsertion des castors : un concept dépassé par les événements »

Demande de prolongation de délai

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les députés Michel Losey et Fritz Glauser ont déposé et développé, le 3 mai 2012, un postulat intitulé « Réhabilitation et réinsertion des castors : un concept dépassé par les événements ». Le Grand Conseil a accepté sa prise en considération en date du 8 novembre 2012. Le Conseil d'Etat disposait donc d'un délai d'un an à compter de cette date pour présenter un rapport au Grand Conseil.

Le Conseil d'Etat demande une prolongation de délai de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2014, pour présenter son rapport au Grand Conseil. Cette prolongation se justifie par les raisons suivantes:

- Le Service des forêts et de la faune est en train de terminer le « Concept Castor Fribourg » qui répondra à toutes les questions posées par le postulat précité.
- Une consultation sera réalisée auprès des différents Services de l'Etat concernés ainsi qu'auprès des organisations impliquées dans la gestion du castor.
- Le concept castor au niveau suisse est actuellement revu par l'Office fédéral de l'environnement; une coordination matérielle est nécessaire.

En vous remerciant de votre bienveillante compréhension, je vous invite à bien vouloir donner suite à cette requête et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat

Copie

—

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts